

LE PROGRES SOCIAL 8

Philippe Foray,

Université Jean Monnet, Saint-Etienne, laboratoire Modys, CNRS 4^{ème} trimestre 2007

APPROCHE PHILOSOPHIQUE

Un discours sur la notion de progrès rencontre une double difficulté : il doit ne pas être naïf : la croyance au progrès est facilement une croyance naïve, un préjugé (tout autant d'ailleurs que la croyance inverse, à la décadence). Il y a ensuite une difficulté liée à l'époque : il est difficile, sinon impossible de croire encore au progrès aujourd'hui. Enfin, la question posée se complique aussi du fait qu'il s'agit du « progrès social ». C'est un domaine particulier où il faut envisager la notion de progrès.

L ideologie rationaliste du progres.

Il est indispensable de rappeler quelques idées sur la notion de progrès. Ces rappels sont schématiques ; ils appellent des rectifications, voire des réfutations (dans les conférences qui suivent).

- La notion de progrès que nous connaissons date du 18° siècle et plus précisément de l'époque des lumiè res. C'est cette époque en particulier ces penseurs aujourd'hui célèbres que sont Voltaire, Condorcet, Diderot, D'Alembert, etc... qui a formulé une représentation de l'histoire comme progrès de l'humanité.
- Le 18° siècle n'a pas cependant inventé l'idée de progrès. C'est une idée bien plus ancienne. Dès le IV siècle après J-C, St Augustin avait appris aux chrétiens à penser l'histoire comme avènement du règne de Dieu sur terre, passage de la « Jérusalem terrestre » à la « Jérusalem céleste ». Cette remarque n'est pas insignifiante. Pour certains, l'idée de progrès que nous connaissons n'est qu'une reformulation profane de cette conception religieuse. C'est une idée qui reste judéo-chrétienne.
- Dès le 18° siècle, l'idée de progrès a des adversai res. Un des plus célèbres est en France, Rousseau. Son premier ouvrage, le *Discours sur les sciences et les arts*, soutient que le progrès des sciences et des arts ne s'accompagne pas d'un progrès concomitant en matière de morale, mais au contraire d'une régression de la vertu individuelle et politique. Rousseau touche d'emblée un point central de la problématique du progrès. Pour les Lumières, le progrès est total ; il concerne tous les domaines de l'existence humaine. Rousseau considère au contraire que les principaux d'entre eux non seulement lui échappent, mais même, évoluent en sens contraire.
- Le 19° siècle enrichit la notion de progrès, en s'e fforçant de supprimer ce que l'idée des Lumières pouvait avoir de trop linéaire. C'est-à-dire en y intégrant la souffrance humaine, les régressions momentanées, les conflits entre les nations, les luttes de classes. L'histoire est pensée sur un mode conflictualiste.

La conséquence est que l'observation du présent ne manifeste pas la nécessité du progrès. C'est seulement sur la longue durée que l'on peut percevoir son sens. Des penseurs du 19° siècle comme Hegel puis Marx, conservent d onc la notion de progrès, mais comme progrès dialectique, qui doit savoir intégrer la part « négative » de la réalité.

- Ce qui n'a été présenté jusqu'ici que comme un ensemble d'idées, va progressivement s'incarner dans des mouvements syndicaux et politiques, nationaux et internationaux. La lutte pour le progrès devient un mot d'ordre de l'action politique. Le progrès, c'est l'émancipation du genre humain par rapport à l'ensemble des conditions qui font obstacle à cette émancipation (conditions économiques, politiques, sociales, sexuelles) et qui maintiennent les hommes et les femmes en situation de servitude.
- **Question**: jusqu'à quand cette croyance a-t-elle pu réunir un consensus suffisant pour nourrir un militantisme social et politique?
- Jusqu'au début des années 80, c'est-à-dire jusqu'au premiers gouvernements socialistes de la 5° République ? A-t-il fallu attendre la fin des années 80, pour « constater » que le pouvoir socialiste n'avait pas changé la vie ? Sans doute, mais pour beaucoup, la croyance au progrès avait été ébranlée bien avant : dans les années 70, avec la traduction de L'archipel du goulag de Soljenitsyne, et la découverte publique du totalitarisme soviétique ? En 1945, avec la découverte des camps de concentration nazis ? Hannah Arendt a parlé de l' « horreur sans voix » qui a accompagné la confirmation de l'existence des camps d'extermination nazis. Pour quelqu'un comme elle, dès 1945, il était devenu impossible de croire au progrès.

On ne peut donc aujourd'hui qu'être extrêmement réservé sur la notion de progrès. Si l'on veut parler du progrès, il faut au minimum en parler au pluriel. Il y a des domaines où les progrès sont sans doute plus tangibles : les sciences et les techniques. Mais pour l'essentiel (la vie morale, les relations entre les gens et les peuples), les problèmes semblent se poser aujourd'hui comme ils se sont toujours posé.

Certains faits individuels - par exemple l'affaire Dutroux en Belgique, la fusillade de la Mairie de Nanterre - certains fait collectifs - au Kosovo ou au Rwanda - conduisent à penser que bien avant la question du progrès, l'enjeu essentiel des relations humaines et politiques est à la fois plus fondamental et moins ambitieux : empêcher que les plus forts ne tuent les plus faibles et que les gens ne se massacrent entre eux.

De quel côté, la vie sociale doit-elle être rangée ?

LA QUESTION DU PROGRES SOCIAL.

a) Les marques du progrès social....

Certains exemples suggèrent que dans le domaine de la vie sociale, l'idée de progrès n'est pas dépourvue de sens.

- Les relations entre les hommes et les femmes et la place de la femme dans la société.
- On dira que ces relations sont loin d'être ce qu'elles pourraient ou devraient être. Mais si l'on compare avec la situation qui existait il y a cent ans : droit de vote, accès au travail, égalité juridique de l'autorité parentale, droit à l'indépendance financière....il sera difficile de dire que la situation des femmes, prise globalement ne s'est pas améliorée...
- Le logement : Analyse analogue : l'écart entre ce qui existe et ce qui est souhaitable ne doit pas conduire à oublier l'écart entre ce qui existait et ce qui existe, en matière de condition de logement...
- Fin février 2007, *Le Monde* écrit ceci : « Il faut presque se pincer pour y croire : à compter du 1° décembre 2008, les sansabri et les mal-logés pourront se tourner vers le préfet afin qu'il leur trouve une habitation décente ou une solution d'hébergement adapté. Début 2012, cette possibilité sera étendue aux ménages dont la demande de H.L.M. n'a toujours pas été satisfaite, passé un délai « anormalement long ». Réclamé depuis plusieurs années par le Haut comité pour le logement des personnes défavorisées et par le monde associatif, le droit au logement opposable figure désormais dans notre corpus juridique. Il a été institué par une loi que les parlementaires ont votée définitivement jeudi 22 février » (*Le Monde*, 25/02/2007, p.2).
- L'éducation. Je mentionnerai les « progrès » de la scolarisation tout au long du 20° siècle : la scolarisation des filles à l'école primaire grâce aux lois Ferry de 1880 ; la scolarisation des enfants du peuple dans le secondaire de la fin de la 1° guerre mondiale jusque dans les années 70 ; le développement d'un enseignement supérieur de masse depuis cette époque. Aujourd'hui, loi de 2005 (qui prolonge celle de 1974) sur la scolarisation des enfants handicapés. Quelles que soient les déplorations en cours sur la baisse du niveau, il est là encore difficile de soutenir que le 20° siècle n'a pas été synonyme de progrès en matière d'accès à l'éducation.
- La santé. Les 3 exemples qui précèdent concernent la France. Mais dans *Le Monde* du 27 février 2007, on lit ceci : « le 1° mars sera annoncé le lancement de l'ASAQ, un nouveau médicament contre le paludisme. Vendu 1 dollar la boite, commercialisé sans brevet, ce traitement contre une maladie qui tue plus d'un million de personnes dans les pays les plus pauvres échappe aux règles habituelles de l'industrie pharmaceutique. Il est le résultat de la coopération entre ONG, fondations privées, universités publiques et agences de l'ONU. Les laboratoires doivent s'adapter et s'associer à ce processus, conséquence de la transformation juridique et politique de la Santé en "bien public mondial" ».

Il y a bien sûr, des contre exemple :

- La protection de **l'environnement** : la conscience croissante que nous avons de la nécessité de protéger l'environnement est d'abord révélatrice du fait que les humains sont des experts pour dégrader le cadre naturel de leurs activités.
- La durée du travail : elle correspond peut-être à une nécessité économique, mais il est très douteux que dans un grand nombre de cas, l'allongement de la durée du travail corresponde à un progrès social...
- Pire encore, la persistance de formes d'**exploitations** : travailleurs esclaves dans certaines régions chinoises, domestiques réduites en esclavage (en Inde et sans doute ailleurs) persistance du travail des enfants....

L'Interprétation qui peut se dégager de ces exemples conforme la difficulté qu'il y a à parler de progrès. Le soupçon que nous pouvons avoir su la notion de « progrès social » est en particulier confirmé par certaines analyses contemporaines relatives au « monde du travail ».

b) ...et leur remise en cause.

Je ferai brièvement référence aux analyses de Robert Castel, auteur d'un ouvrage au titre significatif pour notre sujet, *Les métamorphoses de la question sociale*¹. L'auteur étudie dans cet ouvrage l'évolution des formes de régulation du travail salarié. Un premier système de régulation sociale que Robert Castel désigne du nom de « société salariale » s'est instauré progressivement depuis le milieu du 19° siècle jusq u'aux années 1960. C'est un modèle à la fois conflictuel et intégrateur... **Conflictuel** parce que la régulation sociale avance par le biais des luttes de classes, des conflits entre patrons et syndicats ouvriers arbitrés par l'Etat.

Mais ces conflits sont aussi intégrateurs, en plusieurs sens :

- au sens où ils soudent une classe sociale, en créant des réseaux de solidarités, d'entraides, de sociabilité...Cela concerne des gens qui en outre, trouvent une fierté et une réalisation de soi dans le travail.
- au sens où ces conflits débouchent sur une progression des droits et un développement de l'Etat-providence, c'est-à-dire un accroissement de la « sécurité sociale » : accès progressif au système de soins, de prise en charge sociale, au système éducatif, aux loisirs....

Ce modèle intégrateur est actuellement remis en cause. Que se passe-t-il ?

Deux évolutions conjointes : la montée du chômage et de la précarité du travail qui risque de s'installer en « inemployabilité » permanente ; et corrélativement une fragilisation des supports relationnels, des formes traditionnelles de socialisation qui risque d'aboutir à l'isolement social et à la « désaffiliation ».

Pour Robert Castel, ce qui caractérise notre époque à la différence de celles qui l'ont précédé, c'est l'existence de personnes inutiles. Ce sont des « surnuméraires » : le monde du travail n'a pas besoin d'eux ; ils ne trouvent pas de place stable dans la société ; leur vie peut être décrite comme une succession de situations de précarité et d'incertitude. Cette analyse concerne de façon directe la question du progrès social : de quelle façon parler de progrès social à partir du moment où l'on tient compte des problèmes d'exclusion et de désafilliation décrits précédemment ?

UN PROGRES SOCIALEMENT DIFFERENCIE.

Je ferai référence pour finir à Michaël Walzer, philosophe américain contemporain (né en 1935) L'article auquel je fais référence ici s'intitule « Pluralisme et social-démocratie » traduit en français dans *Pluralisme et démocratie* (Paris, Esprit, 1997)

- Walzer commence par résumer l'essentiel des analyses qu'il a présenté dans son ouvrage majeur Sphères de justice (1983) sur les conditions d'une société juste. Ce n'est pas, note-t-il une société de gens « absolument tous égaux en statut, richesse ou pouvoir ». On notera que Walzer écrit après la découverte du totalitarisme communiste. L'utopie de l'égalité simple (l'égalitarisme qui prétend réduire tout le monde à la même égalité) est le germe de la tyrannie et du totalitarisme. Ce qui doit être refusé, ce n'est pas tant les inégalités que leur concentration: ce qui est souhaitable, ce n'est pas que tous soient absolument égaux, c'est que chacun puisse se réaliser soi-même dans le « domaine de vie » qui correspond à ses intérêts. Il y aura toujours des gens plus riches, plus entreprenants, plus savants, plus célèbres que d'autres. Mais si chacun pouvait découvrir son domaine de prédilection (la culture, le sport, le travail, la vie de famille, la religion...) et si les conditions sociales lui permettent de se réaliser dans ce domaine, d'une façon qu'il juge suffisamment satisfaisante, alors on n'aurait pas beaucoup de reproches à faire à une société de cette sorte...« des individus différents, possédant des compétences différentes, aux intérêts et ambitions différents, recherchent des biens différents, confiants que ces biens sont disponibles pour leur quête et peuvent être obtenus pour de « bonnes raisons », pour des raisons de nécessité, ou de talent, ou d'intérêt, ou de succès ». Ces « individus différents seront inégaux de manière différente ; mais ces inégalités ne se généralisent pas [...] tous les biens sociaux n'aboutissent pas entre les mains des mêmes personnes ».
- Ce tableau, écrit Walzer, « est celui d'une société difficile à atteindre ; aucune société de la sorte n'existe actuellement ». Il y a même des signes « qu'après avoir connu une période où nous allions » vers une société de ce genre, « nous sommes en trains de nous en éloigner ». Ou plutôt, nous sommes parvenus à réaliser quelque chose comme cela « dans une version modeste », « pour une partie de la population, disons les deux tiers les plus favorisés ; bien que la position de nombre d'entre eux soit loin d'être assurée ». Mais le dernier tiers est précipité de façon croissante dans l'expérience de l'exclusion radicale de toutes les sphères productives et distributives, sous la forme du chômage (en Europe), ou encore du sous-emploi ou de l'emploi précaire. Sans doute, les plus favorisés « parviennent plus près des soins dont ils ont besoin, des emplois pour lesquels ils sont qualifiés et des cursus scolaires qu'ils désirent et peuvent suivre ». Pour ceux-là, le progrès social a un sens. Mais pour les plus

On trouvera le texte de l'entretien d'où sont tirées les analyses qui suivent à l'adresse suivant : © CNDP 2001, - Lycée/ La table ronde pédagogique

 $[\]label{lem:condition} \mbox{$\mbox{$\mbox{w}$ L'exclusion existe-t-elle ? $\mbox{$\mbox{$\mbox{$w$}$}$ ($http://www.cndp.fr/tr_exclusion/rep_cast.html).} }$

défavorisés, l'exclusion de tous les biens ou un accès très restreint à ceux-ci, produit une inégalité renforcée dont il ne semble pas y avoir moyen de sortir....

- Les causes de ces évolutions sont globales pour une part. Walzer mentionne les « transformations technologiques, la mondialisation économique, les conséquences de l'idéologie du "laisser-faire" et du règne du marché », qui font que « de plus en plus de gens dans les pays avancés de l'Ouest sont aujourd'hui menacés de glisser de la première partie de la population dans la seconde ». « Pour les mêmes raisons, l'intégration sociale et économique de la seconde partie est de plus en plus problématique ».

Mais il y a aussi des facteurs « locaux, volontaires et politiques ». Ces facteurs concernent « l'auto-renforcement de quelques-uns et l'affaiblissement de la plupart. Ils ont à voir avec le déclin des partis et des mouvements de gauche. Ils ont à voir avec l'impérialisme du marché non seulement au niveau mondial mais aussi aux niveaux national et local ».

De là, la question pratique : que faire ? On peut envisager trois réponses successives : le rôle de l'Etat ; le rôle des professionnels du « travail sur autrui » et le rôle des citoyens.

a) <u>Le rôle de l'Etat.</u>

Cette réponse mentionnée par Walzer coı̈ncide avec les analyses de Robert Castel. Pour ce dernier, la précarisation de la condition salariale doit être réduite par le maintien des protections qui l'entourent : droit du travail, protection sociale, pouvoir d'arbitrage de l'État. Le rôle de la puissance publique est central pour assurer un minimum de cohésion sociale.

b) Le rôle des professionnels.

Walzer reconnaît l'importance de l'Etat, mais il pense qu'elle ne suffit pas.

Il accorde pour sa part une grande importance aux acteurs individuels et collectifs :

- les mouvements et les partis...qui veulent s'opposer au pouvoir de l'argent en politique ; ou
- les syndicats défendant l'intérêt de leurs adhérents sur le marché du travail ; ou
- les enseignants faisant valoir l'indépendance de leurs écoles, refusant de se mettre au service d'une cause politique, préoccupés par les enfants en difficulté ; ou
- les professionnels de la santé cherchant à aider les plus vulnérables de leurs patients ;
- ou les travailleurs sociaux qui ne veulent pas vivre « sur le front » ou assigner les individus qu'ils assistent à la discipline du marché.

Mais tout ceci ne peut suffire à intégrer le nombre croissant d'exclus. En fin de compte, ils ont aussi à s'intégrer eux-mêmes, et cette auto-prise en charge dépend du caractère inclusif de la citoyenneté et du soutien de la communauté politique dan son ensemble. ...

c) L'importance de la citoyenneté

« La pierre de touche de la solidarité, la marque d'un monde commun de coopération, est l'assistance mutuelle – la reconnaissance que nos concitoyens sont tous des hommes et des femmes envers lesquelles nous avons des obligations par la seule vertu de notre commune sociabilité. C'est pourquoi il est si important que cette sociabilité soit concrètement mise en œuvre, de telle manière que nous soyons effectivement engagés les uns vis-à-vis des autres, non pas tous vis-à-vis de tous (car un tel engagement ne serait pas réaliste), mais quelques-uns vis-à-vis de quelques-uns, dans une grande variété d'associations et d'activités ».

Bref, le bon fonctionnement de L' « Etat solidaire » est solidaire de l'existence d'une « société solidaire », des relais que les travailleurs sociaux professionnels trouvent auprès « d'amateurs, de voisins, de bénévoles qui sont simplement des concitoyens ». Walzer conclut : « Les hommes et les femmes en situation d'exclusion doivent être inclus dans cette société solidaire, aidés à s'aider eux-mêmes de toutes les manières concrètes possibles, au niveau le plus local, avant de pouvoir pleinement s'inscrire dans le mouvement plus large de la société tout entière ».

Il n'est pas sûr que cela suffise à produire du progrès social. Mais ce serait déjà une bonne chose si cela permettait d'enrayer les risques de régression qui nous menacent.







